

République Française  
**MAIRIE DE SAINT-FLOXEL**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION DU MARDI 27 OCTOBRE A 20 HEURES 30**

**Convocation** : 20/10/2020

**Affichage** : 20/10/2020

L'an deux mil vingt

Le vingt-sept d'octobre à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de  
Monsieur Joël GUILBERT, Maire

Présents :

Mme Floriane FERREY, M. Denis FORTIN, Mme Stéphanie FRIGOT, M. Mickaël GESDON, M. Joël GUILBERT, M. Loïc LE TOUTEN, Mme Christelle LECARPENTIER, M. Antoine LEFEVRE, Mme Émilie MONTAGNE, M. Jacques ONFROY.

Absente excusée : Mme Isabelle LEMIERE, pouvoir donné à M. Joël GUILBERT

Secrétaire de séance : M. Loïc LE TOUTEN

**Approbation du compte rendu de la séance du 08/09/2020**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu par 11 voix Pour.

**Validation des travaux de la salle du conseil**

Suite à la proposition de la commission Travaux des bâtiments, le Conseil Municipal valide le choix des matériaux et couleurs pour les travaux de réfection de la salle du conseil municipal. Les matières premières d'un montant de 663,92 € HT, soit 796,70 € TTC seront achetées chez le Comptoir Seigneurie Gauthier. Les travaux seront réalisés par l'employé communal

**Validation du projet site internet**

Suite à la proposition de la commission Communication, le Conseil Municipal valide les différentes rubriques du futur site internet de la commune. Afin de réduire les coûts le choix d'un hébergeur commun a été sollicité auprès du pôle de proximité de Montebourg.

**Délibération Bourse au permis**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'après obtention d'un complément d'informations, il s'avère que la tranche d'âge concernée par le bénéfice d'une « Bourse au permis de conduire » est la tranche allant de 15 ans à 25 ans et que, d'après une estimation, 27 jeunes de la commune pourraient être susceptibles d'être concernés par l'attribution d'une telle bourse.

Après délibération, par 11 voix Pour, le Conseil Municipal confirme l'attribution d'une bourse d'un montant de 500 € sous conditions des éléments suivants :

- Faire une demande de bourse au permis de conduire auprès de la commune ;

- Être âgé de 15 à 25 ans ;
- Résider dans la commune depuis au moins deux ans ;
- Se présenter au permis de conduire pour la première fois ;
- Effectuer 40 heures de services ou travaux pour la collectivité de la commune.

### **Arbre de Noël**

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19, le Conseil Municipal décide l'annulation de l'Arbre de Noël des enfants de la commune.

Il est toutefois décidé l'achat et la distribution d'un cadeau et d'un ballotin de chocolats pour chaque enfant de la commune âgé de 0 à 11 ans.

Mme Isabelle LEMIERE, Mme Floriane FERREY, Mme Stéphanie FRIGOT, Mme Christelle LECARPENTIER et Mme Émilie MONTAGNE sont chargées du choix et de l'achat des cadeaux.

Un coupon va être distribué auprès des familles afin de déterminer la quantité de cadeaux à acheter.

La remise des cadeaux aux enfants est fixée le dimanche 20 décembre 2020 de 15 heures à 17 heures.

### **Indemnité de confection de budget**

Par 10 voix Pour et 1 abstention, le conseil Municipal décide d'attribuer au Trésorier Principal une indemnité de confection de budget d'un montant de 30,49 €.

### **Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire**

Il est convenu que M. Joël GUILBERT, maire et M. Jacques ONFROY seront les représentants de la commune au Comité de suivi du Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire.

### **Demandes de subvention**

- Fonds de Solidarité pour le Logement ..... 100 €
- Fonds d'Aide aux Jeunes ..... 100 €
- Société Protectrice des Animaux ..... 0 €
- Pompiers humanitaires du GSCF ..... 0 €

### **Communications et informations diverses**

#### **Panneaux en normand**

La Région Normandie propose la mise en place de panneaux d'entrée de commune en normand. A titre indicatif, le coût moyen d'un panneau norme EB10 est de 159 € HT (suivant le nombre de caractères du nom de la commune). Le conseil Municipal n'exclut pas cette possibilité et une réflexion va être engagée.

#### **Trappage des chats rue de la Foulerie**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'à ce jour 9 chats ont été stérilisés. Il reste 1 bon à utiliser et sept chats resteront encore à stériliser. Afin de mener l'opération de stérilisation à son terme, Monsieur le Maire a sollicité de nouveau l'association Brigitte Bardot pour un financement supplémentaire ainsi que l'association Fondation Assistance aux Animaux.

### **Projet déplacement abri bus**

L'abri bus de la salle communale étant très peu utilisé, il est envisagé de le déplacer à la Croix Nicolle auprès de laquelle résident 27 enfants susceptibles de prendre le bus scolaire.

Monsieur le Maire a pris contact avec les services du Cotentin pour étudier la faisabilité de ce projet. Afin de le mener à bien, il faudrait aménager un talus (creusement, construction d'un mur de soutènement et pose d'une dalle). Le talus étant la propriété d'un riverain, Monsieur le Maire a engagé des démarches afin d'obtenir son accord. Il a également contacté le Service des eaux afin de vérifier que la pose de l'abri bus était possible à cet endroit.

### **Projet de l'aire de jeux auprès de la salle communale**

La superficie d'une aire de jeu étant de l'ordre de 60 m<sup>2</sup> (10 m x 6 m), le parking de la salle communale va se trouver amputé de manière conséquente.

Par l'intermédiaire du notaire, Monsieur le Maire a sollicité le propriétaire du terrain situé en face de la salle communale pour qu'il cède à la commune une partie de ce terrain. Cela permettrait d'y aménager une aire de stationnement pouvant servir aussi bien aux utilisateurs de la salle communale qu'aux personnes désireuses de se rendre à la Mairie ou à l'Eglise.

Monsieur le maire informe le Conseil que le coût de construction d'une aire de jeu est de l'ordre de 16000 €, la commune pouvant bénéficier de subventions à hauteur de 66%.

### **Intervention des conseillers**

Mme Christelle LECARPENTIER demande quel est l'avancement du projet de pose de panneaux de parcours de randonnée pédestre dans les chasses sur le territoire des communes de Saint-Floxel et de Montebourg. Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a pris contact avec le Pôle de proximité de Montebourg et qu'il est en attente d'une réponse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.